

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6088 Société : 74160

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZINE SAÏDA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 0661321693

Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

**Docteur NEJJAM Fath**  
PROFESSEUR  
DERMATOLOGUE VENEROLOGUE  
693, Bd. Abdellah Ben Kaddour - Casablanca  
Tél: 0522 562525 / 0522 562277

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/05/2021

Nom et prénom du malade : ZINE SAÏDA ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Des maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

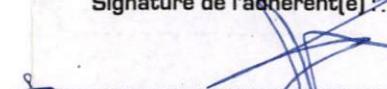
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Type	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/2021	Actes	C 1	€ 350.0	Dr NEJLA FATHI PROFESSEUR ATOLOGUE delmaur 05/202627
24/11/2021	Actes	C 1	€ 350.0	Dr NEJLA FATHI PROFESSEUR ATOLOGUE delmaur 05/202627

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Avenue (A) Prolong Bd. Annibal 2529-2529-C	DERMATOLOGIE 293, BO 2529-100 14-15072021	214,100

Professeur NEJJAM Fatna

Ex. enseignante à la faculté  
de médecine de Casablanca

DERMATOLOGUE - MÉDECINE ESTHÉTIQUE  
LASER - PUVATHERAPIE

الدكتورة زجاج فاطمة  
أستاذة سابقة بكلية  
طب الدار البيضاء

اختصاصية في الأمراض الجلدية والجميل

Casablanca, le 17/5/2024

نوع زين سعيد

101

Cela plast

brace

157,00



2



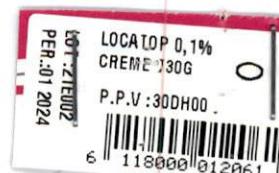
201

30,00  
x 2

les 2



T = 217,00



docteur NEJJAM Fatna  
PROFESSEUR  
DERMATOLOGUE-VENEROLOGUE  
293, Bd. Abdellatif Ben Casablanca  
Tél: 0522862515 / 0522862527  
E-mail: docteur.nejjam@gmail.com

Professeur Fatna NEJJAM

Ex. enseignante à la faculté  
de médecine de Casablanca

DERMATOLOGUE - MEDECINE ESTHETIQUE  
LASER - PUVATHERAPIE

الدكتورة نجاح فاطمة

أستاذة سابقا بكلية  
الطب الدار البيضاء

إخصائية في الأمراض الجلدية و التجميل

Casablanca , le : 24 / 5 / 2021

نوع زين سيدع .

NFS

glycémie = jen

Hb glycémie .

ABORTIF MEDICAL  
T 240, Bd. Abdelmoumen ( Angle Bd. Anoual ) 2ème étage - N°2 - Casablanca - Maroc  
Tél. 05.22.25.78.24 - 05.22.25.39.61 - 05.22.28.62.27  
Patiente : 5805074

Docteur NEJJAM Fatna  
PROFESSEUR  
DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE  
293, Bd. Abdelmoumen ( Angle Bd. Anoual ) 2ème étage - N°2 - Casablanca - Maroc  
Tél. 05.22.86.25.25 - 05.22.86.26.27



Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية  
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales  
Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

**FACTURE N° : 210500389**

Casablanca le 26-05-2021

**Mme Saida ZINE**

Demande N° 2105260034

Date de l'examen : 26-05-2021

Analyses :

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
DEP	DEPL A DOMICILE	E50	E
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0216	Numération formule	B80	B
	Glycémie à jeun	B30	B

Total des B : 210

TOTAL DOSSIER : 350DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent cinquante dirham s

Code INPE : 093000214  
AWB - Agence Rue Nassih Eddine  
RIB : 007 780 0003555000000328 25

ABORATOIRE SQALLI d'ANALYSES MEDICALES  
Dr. BENMILLOUD Loubna Maârif  
Tél. 0522 26 78 25 / 0522 26 39 61 • Fax : 0522 95 84 96 • Urgences : 0668 181 182 • Email : scha@meetic.ma  
240, Rue Brahim Rourani (ex-Route d'El Jadida) Maârif Extension Casablanca  
Tel : 0522 26 78 25 / 0522 26 39 61 • Fax : 0522 95 84 96 • Urgences : 0668 181 182 • Email : scha@meetic.ma  
IP : 198.81.159.2 • IP : 258.85.14 • IEE : 190.728.082.000.020 • CNIS : 1951005



Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

Date du prélèvement : 18-05-2021 à 11:06

Code patient : 1901290024

Né(e) le : 31-07-1953 (67 ans)



Mme ZINE Saida

Dossier N° : 2105260034

Prescripteur : pr Fatna NEJJAM

## HEMATOLOGIE

### HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

13-11-2019

Hématies :	5.14	M/mm3	(3.85-5.20)	5.14
Hématocrite :	45.00	%	(35.00-45.50)	46.10
Hémoglobine :	15.80	g/dL	(11.80-15.80)	16.50
VGM :	88	fL	(80-101)	90
TCMH :	31	pg	(27-34)	32
CCMH :	35	g/dL	(28-36)	36
 Leucocytes :	 12 100	/mm3	(3 600-10 500)	 14 180
Polynucléaires Neutrophiles :	65	%		64
Soit:	7 865	/mm3	(2 000-7 500)	9 075
Lymphocytes :	22	%		22
Soit:	2 662	/mm3	(1 000-4 000)	3 120
Monocytes :	11	%		11
Soit:	1 331	/mm3	(<1 100)	1 560
Polynucléaires Eosinophiles :	2	%		2
Soit:	242	/mm3	(0-600)	284
Polynucléaires Basophiles :	0	%		1
Soit:	0	/mm3	(0-150)	142
 Plaquettes :	 359 000	/mm3	(150 000-450 000)	 379 000
Commentaire :	<b>Leucocytose modérée Neutrophilie à explorer</b>			

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENMLOUD

240, Bd Brahim Roudani Maârif

Tél: 05 22 25 78 20 / 05 22 25 39 61

Casablanca • Patente: 35805014

E-mail: Casablanca@gmail.com

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

2105260034 – Mme ZINE Saida

## BIOCHIMIE SANGUINE

09-02-2021

### Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

**1.65** g/L

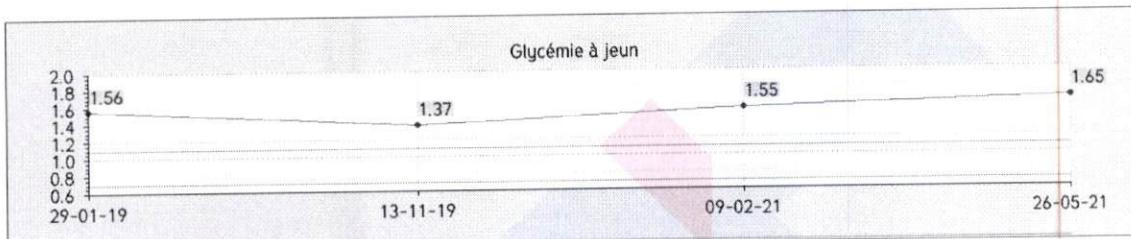
**9.16** mmol/L

(0.70–1.10)

(3.89–6.11)

1.55

8.60



#### Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydyspie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur les deux dosages consécutifs ou,

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10<1.26 g/L >6.1<7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna  
**مختبر الصقلی للتحليلات الطبية**

**LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES**

Dr. BENMILLOUD

240, Bd Brahim Roudani Casablanca

Tel: 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61

E-mail: labosqalli@gmail.com

شارع ابراهيم الروداني 240

Casablanca - Maroc - 35805014

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

2105260034 – Mme ZINE Saida

09-02-2021

7.80

**Hémoglobine glyquée (HbA1c)**

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

\* Le résultat est sous réserve de l'intéférence de paramètre modifiant : Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) – Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments

Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

8.10 %

**Variant Hb**

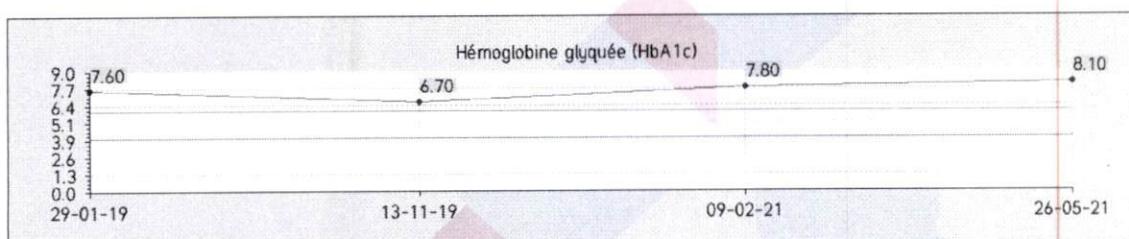
Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.86 g/L

(0.70-1.10)

1.77



**Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:**

- 4 – 6 % ..... : Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
- < 6.5 % ..... : Excellent équilibre glycémique (DNID)
- < 7 % ..... : Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 – 10 % ..... : Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % ..... : Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

**« Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 » selon la HAS2013.**

**Cas général**

- < ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
- < ou = 6.5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
- < ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évoluées ou ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

**Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires**

- < ou = 7 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évoluée
- < ou = 8 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évoluée : (IDM) avec insuffisance cardiaque atteinte coronarienne sévère · atteinte polyartérielle (AOMI) · accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

**Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)**

- < ou = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
- < ou = 8 % : IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

**Patiennes enceintes ou envisageant de l'être**

- < 6.5 % : Avant d'envisager la grossesse
- < 6.5 % et glycémies < 0.95 g/l à jeun et < 1.20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

**Personnes âgées**

- < ou = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

- < ou = 8 % Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

- < ou = 9 % Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

مختبر الصقلی للتحاليل الطبية

LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENMILLOUD

240, Bd Brahim Roudani Maârif

Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61

Casablanca, Maroc

240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maârif Extension, Casablanca. (طريق الجديدة)

Tél : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com

IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214